

Dans l'Eure, la population progresse de 0,7 % par an depuis une décennie

Avec 577 087 habitants au 1^{er} janvier 2008, l'Eure témoigne d'une bonne vitalité démographique. Depuis 1999, le département a gagné 36 000 personnes. Excédent naturel et solde migratoire s'y conjuguent favorablement. La population progresse de 0,7 % par an, rythme le plus élevé des cinq départements qui composent les deux régions normandes.

Les 245 communes périurbaines situées sous l'influence simultanée de plusieurs pôles économiques augmentent de 1,2 % par an. Elles représentent près d'un tiers de la croissance démographique euroise. Comme partout ailleurs, la périurbanisation s'intensifie dans l'Eure à un rythme deux fois plus rapide que pendant la décennie précédente. Les habitants des villes-centres de pôles urbains et leur proche banlieue (+ 0,3 %) résistent cependant mieux à l'attrait des villages. Vernon, Louviers, Gaillon continuent de gagner des habitants depuis 1999 ; Evreux reste stable. La ville de Pont-Audemer fléchit mais l'ensemble de l'aire urbaine continue de progresser (+ 0,5 %). Ce n'est pas le cas de Bernay qui subit un repli démographique lié au vieillissement de la population et à un solde migratoire négatif.

En 2008, l'espace à dominante rurale regroupe 18 % des Eurois et progresse de 0,6 % par an depuis 1999. Certains pôles d'emploi ruraux sont moins attractifs. Ils

Les chiffres-clés au 1^{er} janvier 2008

	Eure	Seine-Maritime	Haute-Normandie	France
Nombre de communes au 1-1-2010	675	745	1 420	36 682
Population municipale 2008	577 087	1 248 580	1 825 667	63 961 956
Rang	42e/96	13e/96	14e/22	///
Population sans doubles comptes 1999	541 054	1 239 138	1 780 192	60 149 901
Évolution annuelle 1999 - 2008 en %	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,7
Évolution due au solde naturel en %	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,4
Évolution due au solde migratoire apparent en %	+ 0,3	- 0,3	- 0,1	+ 0,3

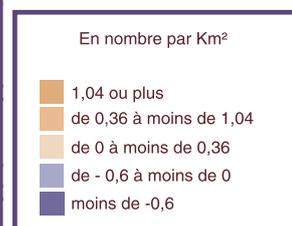
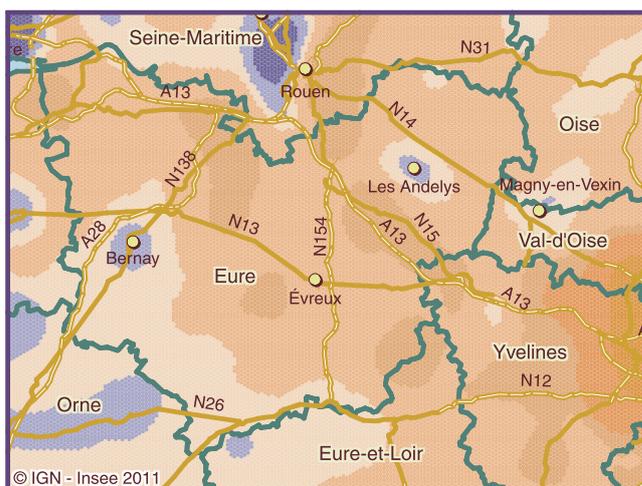
Source : Insee, recensements de population 1999 et 2008

Les communes de l'Eure par taille au 1^{er} janvier 2008

Taille (en nombre d'habitants)	Nombre de communes	Population municipale 2008	Taux de croissance annuel moyen 1999 - 2008 en %
moins de 500	408	112 103	+ 1,4
de 500 à 999	157	111 862	+ 1,1
de 1 000 à 1 999	67	87 185	+ 0,9
de 2 000 à 3 499	21	54 264	+ 0,3
de 3 500 à 4 999	11	46 288	+ 0,9
de 5 000 à 9 999	5	35 552	- 0,1
de 10 000 à 19 999	4	54 058	+ 0,1
de 20 000 à 49 999	1	24 998	+ 0,4
50 000 ou plus	1	50 777	- 0,1

Source : Insee, recensements de population 1999 et 2008

Variation de densité de population lissée entre 1999 et 2008



Source : Insee (RP 1999 et 2008)
Rayon de lissage : 12 km

perdent des habitants ou stagnent (Les Andelys, Brionne, Fleury-sur-Andelle, Verneuil-sur-Avre). Néanmoins, le repli des pôles d'emploi ruraux de l'Eure est moins marqué que dans le reste de la Normandie du fait de l'influence francilienne. Les communes entièrement rurales affichent une croissance annuelle de 1 %. Les plus dynamiques d'entre elles ont moins de 500 habitants.

Pour actualiser ces données, près de 250 agents recenseurs sillonneront prochainement le territoire de l'Eure. L'enquête annuelle de recensement 2011 débutera le 20 janvier et se terminera le 19 février pour les 135 communes de moins de 10 000 habitants concernées cette année (une sur cinq), le 26 février pour les 6 communes de plus de 10 000 habitants dans lesquelles un échantillon de 8 % des logements est enquêté annuellement.

Aline CONSTANTINIDIS

LE LISSAGE DES CARTES

Lisser une densité : pourquoi ?

Le «lissage spatial» s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car «en dents de scie», affecté par des aléas, des effets saisonniers, des «accidents», voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lissera pour en dégager les tendances spatiales.

Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 12 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les «bords» de l'espace considéré -frontières terrestres et maritimes- font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

LE RECENSEMENT 2011

Depuis 2004, la nouvelle méthode de recensement a substitué au comptage exhaustif effectué tous les huit à neuf ans, une technique d'enquêtes annuelles. Elle produit des résultats à partir d'un cycle de cinq enquêtes. Les résultats des collectes 2006 à 2010 sont disponibles et permettent ainsi d'estimer la population de toutes les communes à une même date de référence, le 1^{er} janvier 2008, milieu de la période 2006-2010.

Près de 350 textes législatifs ou réglementaires s'appuient sur les populations légales calculées par l'Insee. Trois données essentielles pour la gestion communale ou intercommunale sont mises à jour chaque fin d'année : la population municipale, la population comptée à part, la population totale. Le décret paru au journal officiel du 31 décembre 2010 a officialisé les chiffres de toutes les communes, départements et régions françaises. Ces données seront valables tout au long de l'année 2011.

La population dite «statistique» correspond à la population municipale. Elle ne comprend pas de doubles-comptes.

DÉFINITIONS

Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

Le terme générique de «**populations légales**» regroupe pour chaque commune sa **population municipale**, sa **population comptée à part** et sa **population totale** qui est la somme des deux précédentes.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle (au sens du décret) est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune

La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

A paraître le 18 janvier 2011 :

Les résultats du recensement 2008 Haute et Basse-Normandie / Insee Basse-Normandie ; Isabelle Bigot - In : Collection Cent pour Cent Basse-Normandie - N° 212 (2011, janvier) ; 4p.

La Seine-Maritime est un département à faible évolution démographique / INSEE Haute-Normandie ; Aline Constantinidis - In : Brève d'Aval - N° 22 (2011, janvier) ; 2p.

Bilan démographique 2010 - La population française atteint 65 millions d'habitants / Anne Pla, Catherine Beaumel / INSEE, division Enquêtes et études démographiques - In : INSEE première - N° 1332 (2011, janvier) ; 4p.

Un maillage du territoire français - 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines / Chantal Brutel / INSEE, division Statistiques régionales, locales et urbaines - In : INSEE première. - N° 1333 (2011, janvier) ; 4p.

www.insee.fr